

École élémentaire du ROUSSILLON  
28 avenue du Roussillon  
87 000 Limoges  
Tel : 05 55 05 01 92  
Mail : ce.0870717g@ac-limoges.fr

## **COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE N° 1 DU 4 novembre 2024**

La séance débute à 18h00

Secrétaire de séance : Myriam DUTREIX

### **Personnes présentes :**

#### **Enseignants :**

Thomas BASCOULERGUE  
Cécile CARBONE  
Frédéric CLUZEAUD  
Sébastien DUCHIER (directeur)  
Myriam DUTREIX  
Ninon FAURE  
Laëtitia GIORDANENGO  
Carole LACROIX  
Cécile LECHAT LAFAYE  
Melvyn NARDOUX  
Annabel ROUX

#### **Parents élus :**

Virginie ANDRIEUX NOUHAUD  
Lawrence LAPIERRE  
Patricia DA SILVA  
Asmâa DJILALI  
Stéphanie CHARPENTIER  
Vianney OWASSA (suppléant)  
Samira BENKRITLY (suppléante)

### **Personnes absentes / excusées :**

**Enseignants :** Angélique LUINAUD

**Représentants de la Mairie :** M. JALBY

**DDEN :** Monsieur Didier GARREZ

**DSDEN :** Madame WOLF (Inspectrice de l'Éducation Nationale, circonscription Haute-Vienne 3)

**Parents d'élèves :** Marie-Noëlle CHERDOUD, Ulrich ONDOUNDA, Fatoumata Madina KANTE (suppléante), Malika SEKHER (suppléante), Sabrina EDOUARD (suppléante)

### **ORDRE DU JOUR :**

1. Présentation des membres du conseil d'école et des attributions du conseil d'école.
2. Présentation du résultat des élections de parents.
3. Approbation du règlement du conseil d'école et du règlement intérieur de l'école.
4. Bilan de la rentrée.
5. Présentation du projet d'école (en cours d'élaboration).
6. Présentation du projet d'école et des projets de classes.
7. Présentation des PPMS.
8. Bilan financier de la coopérative scolaire.
9. Questions diverses.

## **1. Présentation des membres du conseil d'école.**

Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale,  
Monsieur le Maire de la ville de Limoges, son représentant,  
Mesdames et Messieurs les représentants des parents d'élèves,  
Monsieur le DDEN,  
Mesdames et Messieurs les enseignants,

### **Attributions du conseil d'école.**

Le conseil d'école traite des questions concernant la vie de l'école. Il est l'instance principale de l'école, organe de concertation institutionnelle doté de compétences décisionnelles. Il régit le fonctionnement de l'école et l'ensemble des questions intéressant la vie de l'école : les actions pédagogiques et éducatives qui sont entreprises pour réaliser les objectifs nationaux, l'utilisation des moyens alloués à l'école, les conditions de bonne intégration d'enfants handicapés, les activités périscolaires, la restauration scolaire, la protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire, le respect et la mise en application des valeurs et des principes de la République... Article L. 411-1 du code de l'éducation .

### **Rôle du représentant de parents d'élèves :**

#### **MISSIONS DU PARENT D'ÉLÈVE REPRÉSENTANT**

• Il représente toutes les familles. • Il fait le lien entre les parents et l'équipe éducative. • Il aide, si besoin, à l'organisation des rencontres enseignants/familles et contribue à créer et maintenir un climat de confiance au sein de l'école et de la classe. • Il relaie les informations entre les familles et l'école.

#### **PROFIL ET QUALITÉS REQUISES**

• Sens des responsabilités et de la confidentialité. • Étant élu par tous les parents d'élèves, il doit faire preuve de respect, d'écoute, et d'adresse auprès de tous les acteurs, pour remplir efficacement son rôle et contribuer à un dialogue constructif. • Faire preuve de discernement, tenir compte du ressenti de tous les protagonistes en s'ouvrant à tous les points de vue, être objectif et mesuré dans les échanges. • Faire preuve de diplomatie.

#### **RÔLE DU PARENT D'ÉLÈVE REPRÉSENTANT AU CONSEIL D'ÉCOLE**

• A la réception des dates du conseil d'école, les parents représentants titulaires et suppléants se concertent pour identifier qui sera présent au conseil. • Le nombre de parents votant lors du conseil ne devant pas dépasser le nombre de classes de l'établissement. Exemple : 7 classes = 7 parents votant au conseil. • Il rassemble les remarques des familles (par le moyen qui lui semble le plus approprié). • D'un commun accord avec les autres représentants, il fait la synthèse des questions d'ordre général et la présente au conseil d'école (aucun cas traitant d'une personne en particulier ne sera abordé en conseil d'école). • Il évalue la pertinence des questions soumises et débattues préalablement avec l'ensemble des parents élus au conseil. • Le compte-rendu du conseil d'école est rédigé par la directrice/le directeur, le secrétaire de séance, puis transmis aux familles.

## **2. Présentation du résultat des élections de parents du 13/10/2023.**

249 inscrits, 132 votants, 43 bulletins blancs ou nuls, 89 suffrages exprimés, taux de participation 53,01 % (50 % l'an passé) ; nombre de sièges pourvus : 7 (en sus, 5 sièges de suppléants).

Nous remercions les représentants parents élus de s'être portés candidats (le nombre des candidatures étant par ailleurs supérieur à l'an passé).

**REMARQUE** : une vigilance est précisée quant au respect des modalités de vote afin de permettre la prise en compte des bulletins :

\* L'enveloppe contenant le bulletin ne doit contenir **aucune** annotation, aucune signature, aucun nom.

\* La seconde enveloppe (grande enveloppe) doit être **signée**.

\* Tout bulletin annoté sera considéré comme nul. Rayer ou entourer un nom sur un bulletin le rend nul.

Présentation des délégués de parents d'élèves :

Virginie ANDRIEUX NOUHAUD, Lawrence LAPIERRE, Marie-Noëlle CHERDOUD, Ulrich ONDOUNDA, Patricia DA SILVA, Asmâa DJILALI, Stéphanie CHARPENTIER

Sabrina EDOUARD (suppléante), Malika SEKHER (suppléante), Fatoumata Madina KANTE (suppléante), Vianney OWASSA (suppléant), Samira BENKRITLY (suppléante)

3. **Approbation (et amendement.s éventuel.s) du règlement du conseil d'école et du règlement intérieur de l'école (en annexes).**

A/ Lecture et vote du règlement intérieur du conseil d'école. Le règlement est voté à l'unanimité.

B/ Règlement intérieur de l'école.

Le règlement de l'école reprend des éléments du règlement départemental.

Les membres du conseil d'école approuvent à l'unanimité le règlement intérieur de l'école (s'appuyant scrupuleusement sur celui de l'année scolaire passée). A ce règlement est associée la Charte de la Laïcité d'ores et déjà transmise en début d'année scolaire.

Lecture et vote du règlement intérieur de l'école. Le règlement est voté à l'unanimité.

4. **Bilan de la rentrée.**

Nous avons 7 classes : 3 classes de CM1, 3 classes de CM2 et un dispositif ULIS TSA.

Présentation de l'équipe enseignante et des classes :

Thomas BASCOULERGUE, EMF (enseignant maître formateur), CM2, complété par Angélique LUI-NAUD, 23 élèves

Cécile CARBONE, EMF (enseignante maître formateur), CM2, complétée par Myriam DUTREIX, 23 élèves

Frédéric CLUZEAUD, EMF (enseignant maître formateur), CM1, complété par Carole LACROIX, 19 élèves

Sébastien DUCHIER, DEA (directeur d'école d'application)

Ninon FAURE, enseignante du dispositif ULIS TSA, 10 élèves

Cécile LECHAT LAFAYE, EMF (enseignante maître formateur), CM1, complétée par Laëtitia GIORDA-NENGO, 16 élèves

Melvyn NARDOUX, CM1, 19 élèves

Annabel ROUX, CM2, 22 élèves

(Soit un total de 132 élèves)

Pour rappel, horaires de l'école.

	LUNDI / MARDI / JEUDI / VENDREDI
	8h30 / 11h45

Pour rappels :

- \* L'entrée de l'école se fait par le portail situé avenue du Roussillon,
- \* Il n'y a plus de garderie le soir sur le site du cycle 3, celle-ci a lieu sur le cycle 2 à partir de 16h45 (jusqu'à 18:15).
- \* Le plan vigipirate est maintenu au niveau national au niveau « urgence attentat » qui exclut notamment tout attroupement aux abords des accès de l'école et systématise pour toute personne extérieure aux services la présentation de son identité pour avoir accès à l'enceinte de l'école.
- \* **Toute absence doit être prévenue et justifiée (de préférence numériquement : mail école, mail de l'enseignant ou classe numérique). Une vigilance particulière est demandée quant à la ponctualité : A 8h30, les élèves doivent être arrivés, horaire auquel le portail est fermé à clef. Certains élèves arrivent très régulièrement en retard. Des rappels ont déjà été effectués auprès de certaines familles. Nous serons particulièrement attentif à ces situations et à leur évolution.**

Dans l'école, 11 AESH accompagnent les élèves à besoins particuliers : Mmes Ekom, El Yamani, Adam Elzaki Gad Elkarim, M. Vergne à l'ULIS et Mmes Champier, Audooren, Phialip, Lepetit, Rodrigues de Araujo, Labsi, Desparains en classes ordinaires.

Un service civique a été attribué à l'école, son contrat a débuté en novembre 2024 : Mme PICARD.

Les élèves de CM1 et désormais de CM2 ont été concernés par les évaluations nationales de début d'année. Les évaluations ont été passées en septembre, les résultats ont été transmis aux parents et certains ont été rencontrés (ou vont être rencontrés) afin de faire le point sur les difficultés mises en avant.

Stages de réussite :

Deux stages ont été réalisés sur les 4 premiers jours des vacances d'automne. Deux autres auront lieu lors des vacances d'été (au mois d'août 2024).

Objets perdus :

Un mur des vêtements perdus a été mis en place au niveau de l'étude du rez-de-chaussée – près de la classe de M. Cluzeaud.

##### 5. Présentation du projet d'école (en cours d'élaboration).

Pour rappel, notre école était en évaluation d'école lors de l'année scolaire 2022/2023. L'évaluation d'école a débuté par un temps de concertation (de décembre 2022 à mars 2023) avec tous les acteurs et partenaires de l'école. Cette concertation a eu lieu sous forme de réunions associant tous les enseignants et des représentants des autres personnels (animateurs périscolaires, AESH, ATSEM, personnel médico-social...) intervenant à l'école et sous forme de questionnaires à destination des parents, des enseignants et des personnels non-enseignants. A l'issue de ces concertations, un rapport d'autoévaluation a été rédigé sous la coordination des trois directeurs du groupe scolaire.

La conclusion générale de ce rapport d'auto-évaluation précise que tous les professionnels travaillant au sein du groupe sont engagés en faveur des élèves qui leur sont confiés.

Le groupe scolaire Condorcet-Roussillon est une structure complexe puisque nous sommes trois écoles (dont deux d'application - ce qui implique des missions spécifiques pour un certain nombre d'enseignants)

qui accueillent par ailleurs deux dispositifs d'inclusion scolaire : UEMA (maternelle) et ULIS-TSA (Roussillon). Nous avons par ailleurs, 25 classes en tout (dont les deux dispositifs d'inclusion scolaire).

Dans ce contexte, les axes d'approfondissement retenus par les évaluateurs étaient :

- AXE 1 : Redéfinir l'articulation organisationnelle et pédagogique entre les trois cycles :
  - Définir le rôle de chacun des intervenants pour une connaissance mutuelle et un travail inter-catégoriel (enseignants, EMF, ATSEM, AESH, personnel médico-social et péri-scolaire) optimisé.
  - Prévoir des réunions inter-cycles pour favoriser la continuité des apprentissages et le parcours de l'élève ainsi que le suivi (points d'étape, bilan...).
  - Prévoir des concertations autour de problématiques globales sur le groupe scolaire en mobilisant l'ensemble des expertises des personnels intervenant auprès des élèves.
- AXE 2 : Mieux communiquer sur le groupe scolaire :
  - Partager les informations ayant trait au fonctionnement (règlement intérieur, planning APC, sorties, projets...) entre tous les personnels et intervenants dans un temps raisonnable pour une organisation fluide.
  - S'appuyer sur les comptes-rendus des conseils des maîtres afin que les directeurs relayent auprès des équipes les besoins et les points d'appui de chaque école du groupe.
  - Généraliser l'utilisation de la fiche de suivi des élèves.
- AXE 3 : Utiliser les compétences présentes au sein du groupe scolaire :
  - Mettre au profit des élèves toutes les expertises présentes dans les trois écoles à travers des formations internes et inter-catégorielles, des échanges formalisés afin de renforcer les gestes professionnels de chacun.
  - Mobiliser les personnes ressources que sont les EMF, les enseignants spécialisés, les personnes médico-sociales, les AESH.
  - Impliquer davantage les ATSEM et le péri-scolaire par leur connaissance de l'élève sur les différents temps.

Ces différentes propositions servent de base au projet d'école en cours d'élaboration (elles en constituent les trois axes principaux – projet d'école pour 5 ans). Ce projet d'école sera exposé lors du prochain conseil d'école.

A titre d'exemples, en voici certains éléments :

- Pour l'axe 1 : mise en place d'outils pédagogiques et projets pédagogiques communs, de temps forts communs.
- Pour l'axe 2 : réflexion autour de règles communes (tout particulièrement entre les temps scolaires et périscolaires)
- Pour l'axe 3 : Créer un répertoire des expertises et un planning de temps de concertation

## 6. Présentation des projets de classes.

### Sur l'école

Des élections des délégués ont été réalisées pour chaque classe en vue de concertations animées par le directeur d'école dans le but d'améliorer le climat scolaire, de construire des projets communs...

Cycle « natation » : 10 séances réalisées en période 1 pour les CM1 de MM. Nardoux et Cluzeaud ;  
10 séances prévues pour les trois classes de CM2 ainsi que pour le CM1 de MME Lechat Lafaye sur les périodes 1 et 2.

Récréasciences Ensil "*Le Grand Lab'eau*": ateliers tournants sur le thème de l'eau : CM2 + CM1 Mme Lechat Lafaye.

Plusieurs classes ont bénéficié d'une séance spécifique d'EMC (éducation civique et morale) le 14/10/24 dans le cadre de la journée d'hommage national à Samuel Paty et Dominique Bernard.

A venir :

Pour tous :

Projet « nettoignons le quartier » aux abords de l'école

Tournoi féminin de tennis « open BLS » les 12 et 13 décembre

Première réunion des délégués

Participation à la commémoration du 11 novembre au monument aux morts de l'INSPE sur le stade (Les classes de CM2 de Mme Roux, M. Bascoulergue et Mme Carbone).

Pour les classes de CM2 + le CM1 de M. Cluzeaud : école et cinéma (visionnage du premier film)

### Classe ULIS

Cycle « patinoire » pour les élèves de l'ULIS (programmation de 7 séances sur les périodes 1 et 2).

Semaine du 14 octobre : semaine du goût avec les CM1

Sur toute l'année : projet "Sonorisation d'un conte" avec une classe de CE2 de Condorcet

A venir :

Visite /Animation au musée des Beaux Arts.

### Classes de CM1

Semaine du 14 octobre : semaine du goût pour l'ensemble des CM1

Dojo les jeudis après-midi pour les CM1 de Mme Lechat Lafaye

A venir :

Présentation d'instruments de musique au conservatoire de Limoges (CM1 M. Nardoux / Mme Lechat Lafaye)

Projet autour du *Vendée-globe* : CM1 Mme Lechat Lafaye.

Visites organisées par la ville de Limoges (CM1 M. Cluzeaud) : ex : Journée "*Augustoritum*" : visite et activités au musée des beaux arts.

### Classes de CM2

Salon de l'humour de la caricature et du dessin de Presse à St Just le Martel sur la journée (CM2 Mme Carbone)

Sortie Théâtre Jean Gagnant: *Tant pis pour King Kong* (CM2 MMES Roux et Carbone)

Course en durée au sein de l'école (Mme Roux / M. Bascoulergue)

A venir :

Mme Carbone : Intervention en classe de Lydia ROCHE-TUFFREAU, artiste plasticienne, dans le cadre du projet partenarial "*Au gré du vent*",

Mme Carbone : Initiation à la langue allemande avec une professeur du collège Renoir (qui viendra 5 fois sur l'année scolaire).

Mmes Roux et Carbone : Théâtre de l'Union : *Les mots qu'on ne me dit pas*

Mme Roux / M. Bascoulergue : projet écoles / collège de danse traditionnelle avec l'école Jules Ferry et le collège A. Renoir.

Projet sur les Monstres pour les classes de CM2 avec pour la classe de M. Bascoulergue la venue d'étudiants en Master 2 en partenariat avec l'INSPE

M. Bascoulergue : Projet IOTA – périodes 2 à 5 - Plateforme d'apprentissage du numérique entre pairs du CE2 au CM2.

## **7. Présentation des Plans Particuliers de Mise en Sécurité.**

Le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) unifié est en cours de validation.

Exercices de mise en sécurité réalisés.

\* Exercice « évacuation incendie » : exercice effectué le 23/09 en 2 min 42. Pas de remarque particulière.

\* Exercice PPMS : Attentat / Intrusion : exercice effectué le 15/10/24. Les classes ont effectué l'exercice en silence, les portes et stores ont été fermés. **Point de vigilance : Concernant les classes du RDC, les élèves en fond de classe sont visibles de la porte d'entrée donnant sur la cour (porte n'ayant pas de stores).** Ces élèves devront se porter plus en avant dans la classe et/ou au niveau du mur de classe sous les fenêtre aux stores clos.

\* Exercice PPMS : risques majeurs ou technologiques : l'exercice aura lieu le 19/11.

Remarque : Les alarmes dédiées aux PPMS fonctionnent. Toutes les classes les entendent (du moins à l'intérieur du bâtiment).

**MAIS : Un dysfonctionnement majeur apparaît : le déclenchement de l'alarme PPMS : Attentat / Intrusion ainsi que de celle PPMS : risques majeurs ou technologique, entraîne un déclenchement de l'alerte sur les cycles 1 et 3 quelle que soit l'école qui déclenche. Ce problème a été déjà été signalé plusieurs fois à la mairie.**

## **8. Bilan financier de la coopérative scolaire.**

Solde en début d'année : 1359,77 € (contre 5211,26€ lors de la rentrée 2023 : une grande partie des fonds a été utilisée pour les voyages de fin d'année).

L'APE (Association des Parents d'élèves) a fait un don de 2261 €, ce qui correspond à 17 € par élève.

Les cotisations de début d'année des familles s'élèvent à 960 € (nous remercions les familles pour leurs contributions). Cela permet augmenter la somme allouée à chaque élève qui est donc amenée à 22€ (soit 5€ en plus de la somme allouée par l'APE).

A ce stade, cela a notamment permis de financer l'achat d'aliments pour la semaine du goût des CM1 ou le spectacle (sortie théâtre) des CM2 de MMES Roux et Carbone.

Parmi les actions proposées par l'APE : une vente d'agrumes a été proposée juste avant les vacances ainsi qu'un ciné goûter, hier.

A venir : une tombola 100 % gagnante ainsi que le marché de Noël qui aura lieu le 13/12.

Mme Lapiere, représentante de l'APE note que leurs premières interventions ont bien fonctionné, que les nouveaux bénévoles se montrent motivés. Concernant la garderie du matin : en fin de période 1, la garderie a accueilli jusqu'à 40 élèves à la fois (avec un minimum de 25 élèves par jour). Une troisième personne a dû être employée, or la mairie ne subventionne que deux contrats. L'APE finance entièrement le nouveau contrat, ce qui entraîne une baisse des bénéfices de l'APE.

L'équipe enseignante remercie sincèrement les représentants de l'APE pour leur collaboration efficace avec l'école et le groupe scolaire tout entier, pour l'ensemble des manifestations réalisées (ou à venir) et pour leur investissement.

## **9. Questions diverses / Remarques.**

En remarque préalable, les éléments suivants concernant la voirie aux abords de l'école sont relevés :

\* Le sens unique sur le début de l'avenue du Roussillon (entre le carrefour avec l'avenue de Grodno et le croisement avec la rue Th. De Banville) n'est pas respecté par tous : des véhicules prennent l'avenue à contre-sens.

\* Un manque de places PMR est relevé aux abords de l'école pour permettre à la fois aux parents d'élèves ayant la carte de stationnement pour personnes handicapées (carte mobilité inclusion) et aux véhicules « taxis » amenant les élèves de l'ULIS d'y avoir accès (simultanément ; notamment à l'heure de commencement des classes).

*1. Certains parents demandent quand les écoles sortiront en même temps le midi ?  
Il y a trop d'attente avec les petits.*

Cette question a déjà été évoquée les années précédentes, sans que cette solution ne soit retenue par la mairie. Les horaires fixés l'ont été pour plusieurs années, cela ne pourra pas changer d'ici à la nouvelle consultation sur les horaires qui sera organisée par la mairie sur une année scolaire ultérieure.

Notons cependant que les avis divergent entre les parents sur cette question qui, lorsqu'elle sera de nouveau à traiter, devra être concertée entre les trois cycles.

*2. Pourquoi l'école n'a-t-elle pas pris d'adhésion à l'USEP cette année ?*

Cette cotisation est onéreuse pour les finances de l'école (plus de 5 euros par élève).

L'état des finances de la coopérative ne permet pas une telle adhésion.

Deux enseignants de l'école (Mme Lechat Lafaye et M. Bascoulergue) se proposent cependant pour accompagner des élèves de l'école sur des sorties USEP organisées hors temps scolaire (le mercredi) : les adhésions USEP seront financées par l'école pour les élèves engagés.

3. Les parents soulignent une belle initiative pour la semaine du goût mais regrettent de ne pas en avoir été informés en amont.

L'équipe enseignante se réjouit que les parents aient apprécié le projet et prend note de la remarque. Notons cependant, que les projets de classe ne sont pas systématiquement directement communiqués aux familles lorsque cela n'implique pas une participation financière de leur part, un besoin de demande d'autorisation ou un déplacement hors de l'école. Cependant, communiquer auprès des familles la mise en place de ce projet, leur aurait permis de constater que les élèves bénéficient, en plus des sorties qui peuvent être faites par les classes, de projets pédagogiques financés par la coopérative scolaire.

Demande du Directeur :

M. Jalby, premier maire-adjoint en charge de la politique éducative de la jeunesse, invite les délégués de parents à une réunion **Jeudi 14 novembre à 18 h 30 dans le salon bleu de l'hôtel de ville** pour échanger sur les différents sujets inscrits à l'ordre du jour.

**Un seul délégué** des parents par Conseil d'école pourra participer à cette réunion : Mme Cherdoud représentera les délégués de parents d'élèves pour cette entrevue.

La séance est levée à 19h58.

La secrétaire de séance : Mme DUTREIX    Le directeur : M. DUCHIER



**École élémentaire du ROUSSILLON**  
28 avenue du ROUSSILLON  
87000 LIMOGES  
Tél. 05 55 05 01 92  
Mail : ce.0870717g@ac-limoges.fr

